

Mobiliser les autres services sur les projets européens et internationaux

CONTEXTE

Certaines collectivités sont marquées par un cloisonnement important entre les agent.e.s relevant de l'international et ceux.celles agissant dans le domaine de l'Europe, entre les différents services et directions qui les composent.

Pour autant, face aux enjeux contemporains (crise climatique, pandémie, migrations, etc.), où l'international s'invite souvent à la table des collectivités territoriales, certaines collectivités encouragent la transversalité, l'internationalisation et l'eupéanisation de leurs politiques publiques.

Dès lors : comment les agent.e.s Europe et International peuvent-ils mobiliser durablement les autres directions et services de leur collectivité ? Quels outils/leviers sont les plus efficaces ? Comment répondre aux sollicitations des autres services ?

PRE-REQUIS

- Cette fiche ne fait pas la distinction entre mobiliser les autres directions de sa collectivité pour agir au niveau européen et/ou à l'international ;
- Bien souvent, les services Europe et international méconnaissent les projets mis en œuvre dans le champ international et européen par d'autres services/directions de leur collectivité. Ils ne savent pas toujours que des agent.e.s de leur collectivité sont parti.e.s à l'international (et qu'ils ont des compétences linguistiques, une expertise à l'international...);
- Dans l'approche/le contact avec les autres services, il faut savoir se mettre à la place de l'autre : prendre en compte la charge de travail des collègues, le budget et le temps restreints, les échéances d'ores-et-déjà fixées par la hiérarchie, les réalités du métier... et une appétence ou non pour l'Europe et l'international ;
- Prendre le temps d'évaluer ses besoins mais également ceux des autres services, cela reste la meilleure solution pour les mobiliser à l'international !

OUTILS

Afin de mobiliser les autres services, plusieurs outils peuvent être mis en place et un certain nombre de leviers activés :

En termes de stratégie et de pilotage du projet :

- Assurer un portage par l'élu.e en charge de l'Europe et de l'international ;
- Élaborer une stratégie à l'international qui donne une orientation, un cap commun et facilite la mobilisation des autres services (en particulier si les autres directions ont été impliquées dans la rédaction de la stratégie et ont pu faire remonter leurs besoins et leurs attentes) ;
- Participer aux grands projets/événements mis en place par les autres services de la collectivité pour faire connaître le service et installer une culture européenne et internationale au sein de la collectivité ;
- Coconstruire le projet avec le service impliqué est indispensable pour bien cerner les attentes des collègues mais également pour garantir des impacts positifs au projet (ne pas oublier que nous ne sommes pas les experts !)
- Mettre en place une stratégie d'alliances : s'assurer en amont du soutien des collègues susceptibles d'être impliqué.e.s dans un projet fera d'eux.elles des allié.e.s pour convaincre leur hiérarchie d'y aller : les autres services doivent voir leur intérêt à coopérer !

En termes de valorisation de l'action du service Europe et International :

- Faire connaître les actions de son service Europe et international par des actions « fun » : petit-déjeuner, expositions, soirées-débat, world-café, etc. tout en s'appliquant à déconstruire les clichés qui peuvent encore exister sur nos métiers (ils voyagent tout le temps, ils n'agissent pas au service du territoire, etc. -> retrouvez les [pastilles vidéo](#) sur le site de l'ARRICOD pour vous aider) ;
- Faire du service Europe et international un service support pour les autres directions : aide au montage de projets internationaux, appui à l'élaboration d'une stratégie d'internationalisation d'une politique, etc ;
- Présenter la mobilisation dans un projet européen ou international comme un outil de transversalité pour les services sollicités ;
- Rappeler l'intérêt des échanges de pairs à pairs pour questionner ses pratiques et innover dans son quotidien.

Mobiliser les autres services sur les projets européens et internationaux

Animatrices : Anouck ANGUE,
Lisa BONNET, Yasmine
SOULAIMANI-HARTMANN

En termes de ressources humaines, de temps de travail et de coûts du projet :

- Sécuriser les aspects financiers : préparer un budget, démontrer que le projet n'aura pas/aura un impact limité (avec recherche de sources de financement extérieures éventuellement) sur le budget du service impliqué ;
- Mettre en place, avec les services RH, une lettre de mission pour l'agent.e impliqué.e précisant la charge de travail attendue, les objectifs et les livrables fixés, etc ;
- Mettre en place des référent.e.s « Europe et internationale » dans les autres services pour faciliter les échanges sur les projets susceptibles d'être internationalisés ou ceux susceptibles d'intéresser les collègues des autres services dans le cadre de leur métier.

En termes de communication en interne et externe :

- Valoriser / communiquer sur l'enrichissement pour la collectivité et pour les agent.e.s (innovations, plus-value pour les projets, compétences développées, etc.) via des notes, les outils de communication interne, etc.

En termes d'accompagnement des agent.e.s impliqué.e.s sur un projet européen ou international :

- Rassurer et accompagner les autres directions et services dans leur ouverture sur l'Europe et l'international (peur de l'inconnu, méconnaissance des réseaux, des langues étrangères...), en étant accompagnateur.trice du changement : préparation à l'interculturalité, création de « manuels de survie en mission », mise en place de cours/initiation à une langue, etc.

Et bien sûr, ne pas oublier l'importance des relations interpersonnelles !

POINTS DE VIGILANCE

- **Toute prise de contact avec un autre service doit impérativement être précédée d'un travail de fond sur la demande : objectifs et livrables attendus précisément définis, charge de travail et coûts éventuels anticipés, etc. ;**
- **Le circuit hiérarchique (chef.fe de service, directeur.trice et éventuellement DGS) et politique (élu.e en charge de la politique visée par la démarche) doit être pris en compte au préalable, dans toute démarche vis-à-vis des autres services (directeur.trice favorable à l'international ? élu.e intéressé.e par des échanges ? etc.) ;**
- **Il faut savoir travailler sur un temps plus long (semer des graines, les laisser germer, puis grandir !) ;**
- **La taille de la collectivité est à prendre en compte : certains services avec peu d'agent.e.s sont moins mobilisables ;**
- **Il est primordial de ne pas susciter d'attentes déçues pour les autres services /directions des CT, sous peine de ne pouvoir remobiliser ensuite les services en question.**